



Le guide



Retraite Plus

Aides financières et sociales

Trouvez la meilleure solution pour financer une maison de repos


Retraite Plus

www.retraiteplus.be

Numéro local :02 318 04 78

Bien s'informer pour mieux anticiper

Avec l'âge, les besoins évoluent, et les ressources financières peuvent parfois s'avérer insuffisantes pour couvrir les frais liés à l'entrée en maison de repos. Retraite Plus, service gratuit d'orientation en maison de repos, vous aide à mieux comprendre les aides disponibles afin de prendre les meilleures décisions pour vos proches.



Quelles sont les aides financières disponibles en Belgique ?

- GRAPA : Garantie de revenus aux personnes âgées (jusqu'à 1 549,42 € / mois pour une personne isolée)
- APA : Allocation pour l'aide aux personnes âgées, selon la perte d'autonomie
- Wallonie : AViQ
- Bruxelles : Iriscare
- Flandre : Vlaamse Sociale Bescherming
- RIS : Revenu d'intégration sociale attribué par le CPAS

Aides spécifiques en maison de repos

- Intervention du CPAS si les ressources sont insuffisantes
- Obligation alimentaire des enfants dans certains cas
- Assurance dépendance obligatoire en Flandre (±130 €/mois)



ATTENTION

1. Les démarches doivent être faites à l'avance
2. Les aides varient selon les régions et les situations
3. Il existe des solutions adaptées à chaque profil